

Recréation

Je parlais l'autre jour avec un confrère du Gd-St-Bernard. Il me disait que l'hospice du même nom était très fréquenté toute l'année. Cet intérêt pour la montagne montre que l'homme a besoin de ces espaces pour se recréer physiquement mais aussi pour réfléchir au sens de sa vie.

Que ce soit dans la neige, la tempête ou le soleil, on peut faire une expérience unique de retour à la nature. Mais il y a plus, car la présence d'une église dans cette maison vénérable permet de rencontrer, dans une atmosphère de silence et de prière, ce Dieu qui est notre Père.

Le rencontrer d'abord dans un bonheur tout humain. Bonheur fait de ces petits riens que sont la joie d'être arrivé à l'hospice sans trop de peine. Bonheur d'une tasse de thé offerte avec un sourire, non pas forcé, comme le recommande les offices de tourisme, mais rayonnant parce que celui ou celle qui vous accueille a commencé sa journée dans la prière, offrant déjà au Seigneur ces visages encore inconnus qu'il va rencontrer. Alors, comme pour S. Pierre dans l'évangile de ce dimanche, surgit spontanément ces mots : « Il est heureux que nous soyons ici. »

Il y a du bonheur à prendre du recul par rapport à sa vie, en montagne ou ailleurs, pour en contempler son étonnante densité. Nos blessures intérieures, nos échecs, nos péchés peuvent s'ouvrir au regard du Père qui les accueille et les transfigure dans sa miséricorde. C'est la grâce que je vous souhaite en ce temps du carême.

Chne Calixte Dubosson



Responsabilité des entreprises

Tout membre d'une société doit assumer sa part de responsabilité envers l'ensemble du corps social en vue du bien commun. C'est également vrai pour les personnes dites «morales», c'est-à-dire les sociétés, les entreprises.

Assumant leur mission d'être une voix des Eglises interpellant le pouvoir politique comme garant du bien commun, Action de Carême, Pain pour le prochain et Etre partenaires ont lancé dans le cadre de leur

campagne œcuménique «extraction minière : un business indigeste» une pétition. Elles demandent au Conseil fédéral d'exiger des entreprises multinationales qui ont leur siège en Suisse de publier les dépenses et les recettes qu'elles ont pays par pays. La Confédération doit également obliger ces entreprises à prendre des mesures pour éviter des violations des droits humains par leurs filiales à l'étranger.

Les chrétiens ont le devoir de rappeler que la dignité humaine est inviolable. Cette pétition le fait en lien avec l'activité économique. Elle peut être signée sur www.droitalimentation.ch/petition.

Jean-Claude Huot

Temps de Carême

Je vous propose un ouvrage pour méditer sur la passion et la mort du Christ :
«Le Chemin de Croix revisité à travers les évangiles».

Ce livre comprend trois parties :

1. Prier le chemin de croix
2. Etudier le chemin de croix
3. Célébrer le chemin de croix avec un groupe de jeunes.

En éditant ce livre, je n'avais qu'un souhait et je n'en ai toujours qu'un : que vous connaissiez toujours plus quel fut le don amoureux du Christ en croix, et que vous en viviez !

Renseignements : <http://www.edcarte.ch/>

Pierre-Yves Pralong Séminariste